

## Participation aux frais de Séjour - Retraitants

extrait en vigueur à partir du 01/09/2020

Retraites et sessions	Hébergement et restauration		Accompagnement	Règlement
Retraites et sessions - par jour en <b>chambre simple</b>	<b>57,00 €/personne :</b> 30€/nuit + petit déjeuner 15€/déjeuner 12€/dîner		25,00 €	Arrhes de 50 € à verser à l'inscription
Sessions et Week-end - par jour en <b>chambre double</b> (pas de chambre double lors d'une retraite)	<b>52,00 €/personne :</b> 25€/nuit + petit déjeuner 15€/déjeuner 12€/dîner		25,00 €	Arrhes de 50 € à verser à l'inscription
Retraite 30j - Forfait		2 000,00 €		Arrhes de 30% à l'inscription
Retraite 30j en 3*10 jours		800€/période de 10 jours		Arrhes de 30% à l'inscription
Retraite carême - Forfait		80,00 €		A régler à l'inscription
Samedi matin couples		10€/personne		Règlement sur place

Enfants	Hébergement et restauration		Animation
	Chambre simple	Chambre double	
<2 ans	- €	- €	10,00 €
de 2 à 10 ans	45,00 €	40,00 €	10,00 €
de 10 à 15 ans	57,00 €	52,00 €	25,00 €
Tente (possible uniquement l'été)	10€/nuit/personne		

## Quelques critères pour comprendre la participation proposée

Nous avons le désir d'accueillir le plus grand nombre. C'est le cœur du projet Penboch. Nous avons aussi à couvrir les frais engagés pour assurer les activités proposées et maintenir le budget à l'équilibre. C'est un exercice instable que nous ne pouvons réussir qu'ensemble !

Trois critères sont à retenir:

### Critères de réalité :

10 salariés travaillent au centre spirituel, ainsi que des accompagnateurs, souvent bénévoles mais qu'il faut nourrir, loger, défrayer et former. Le parc et les bâtiments entièrement rénovés nécessitent de l'entretien.

### Critères de possibilités :

Le Centre souhaite accueillir le plus grand nombre sans que le coût soit un obstacle pour personne. Vous êtes étudiant, au chômage, dans une situation précaire : prévenez-nous ! Nous trouverons une solution. Une caisse de solidarité est à disposition.

### Critère de solidarité :

Il se peut que vous puissiez donner davantage et permettre à une autre personne de venir ou au contraire que la solidarité s'exerce à votre égard.

Vous pouvez également faire un don fiscalement déductible auprès de la Compagnie de Jésus par chèque, en ligne ou par virement. Ce faisant, vous vous associez à l'action de la Compagnie de Jésus qui apporte un soutien important du Centre spirituel de Penboch. Pour faire un don solidaire : <https://www.jesuites.com/faire-un-don-province-eof/>

Pour votre information, le coût d'un séjour pour le Centre est de **57 €/personne/jour** (pension complète).

Les frais d'accompagnement et d'animation sont de l'ordre de **25 €/personne/jour**.

**Centre Spirituel de Penboch** - 20, chemin de Penboch - 56610 Arradon

[www.penboch.fr](http://www.penboch.fr)

mail : [accueil@penboch.fr](mailto:accueil@penboch.fr)

tel : 02 97 44 83 83